



## action collective contre SAEM de l'HABITAT à GRENOBLE GH

Par **queencleo**, le **26/08/2010** à **23:04**

bonjour,

Notre copropriété a été longtemps sans syndic. nous sommes 3 copropriétaires dont 1 majoritaire la SAEM de l'HABITAT à GRENOBLE . Cette Société anonyme d'économie mixte de GRENOBLE, gérant HLM, qui s'est décrétée syndic du jour au lendemain en 2007 m'a réclamé des sommes injustifiées en usant de pression et d'intimidation. Je me suis résolu à prendre un avocat et depuis peu nous avons enfin élu un vrai syndic avec toutes les garanties, assurances et assemblées qui vont avec en passant tout de même par un administrateur judiciaire. Mais le nouveau syndic, de mèche avec G H, me réclame des "charges" (ni votée, ni justifiée...) depuis 7 ans.

J'ai l'intention de faire valoir mes droits en justice (long et onéreux), j'aurai sans doute gain de cause puisque, d'après mon avocat, ni fond ni forme ne va.

Je recherche des personnes qui rencontrent ou on rencontré les mêmes problèmes que moi avec eux, parceque c'est le pot de terre contre le pot de fer. Peut être pourrons - nous nous entraider, monter une association, ce serai plus facile !!

n'hésitez pas à me contactez